

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 36

Artikel: Un peu d'histoire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190546>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Un peu d'histoire.

On écrivait, il y a quelques jours, au *Journal de Genève* : « Le dimanche 19 août, par le bateau de midi 10 min., on voyait débarquer à Nyon nombre de personnes des deux sexes conviées à un joyeux pique-nique dans le village de Prangins. Elles allaient célébrer, sur les lieux, l'anniversaire du départ des *Vaudois du Piémont* pour leur pays natal. Ce n'est pas sans une vive émotion, qu'avant la belle assemblée qui se tint à 2 heures, sous les ombrages du parc de Prangins, je me suis entretenu avec plusieurs descendants de ces Vaudois piémontais qui avaient effectué, en août 1689, leur périlleuse rentrée, en partant de Promenthoux. Il s'y trouvait entr'autres un Malan, un Bert, un Tourne, un Gardiol, etc. »

Nous avons la certitude que bon nombre de nos lecteurs reliront avec intérêt les quelques détails qui suivent, sur l'émouvant épisode en mémoire duquel a eu lieu cette réunion.

Dès le XVI^e siècle, les persécutions exercées en France contre les réformés avaient jeté sur notre territoire un nombre considérable de victimes de l'intolérance. Journellement enfreint, l'édit de Nantes fut enfin révoqué, et toutes les provinces de France où la réforme avait pénétré offrirent des scènes de deuil.

L'année 1685 fut celle de la grande émigration ; et la Suisse vit arriver par milliers ces malheureux qui fuyaient sous divers déguisements et à travers des dangers de tout genre. Ils affluèrent surtout à Genève et dans le Pays de Vaud. L'affluence était parfois si grande sur les rives du Léman que le gouvernement de Berne dut ordonner à la plupart des réfugiés de porter leurs pas plus loin pour faire place aux nouveaux arrivants.

Le 24 juin 1686, un jour de jeûne fut célébré dans tous les cantons évangéliques pour recommander à Dieu ces frères exposés à tant de calamités.

Les Vaudois du Piémont furent de ceux qui eurent le plus à souffrir des persécutions de l'époque. Leur secte, qui avait pris naissance au XII^e siècle à Lyon, tire son nom de son fondateur, Pierre Valdo, ou Pierre de Vaux, né à Vaux, près de Lyon. Après avoir acquis une fortune considérable dans le commerce, il la consacra entièrement au soulagement des pauvres, qui se groupèrent en grand nombre autour de lui, et pour lesquels il traduisit en

langue vulgaire plusieurs livres de la Bible. Le nombre de ces disciples alla toujours croissant, mais ses doctrines, qui sapaient énergiquement les erreurs du papisme, ne tardèrent pas à être condamnées. Valdo fut chassé et ses disciples attaqués par le fer et le feu. Ceux qui échappèrent se réfugièrent dans les montagnes du Dauphiné et du Piémont, ainsi que dans d'autres contrées.

Les petites vallées du Piémont qui servirent de refuge à une partie de ces malheureux prirent le nom de *Vallées vaudoises*, où ils vécurent longtemps paisibles et ignorés jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Dès le mois de novembre 1685, l'exercice de leur religion leur fut interdit, leurs temples furent fermés, leurs ministres et leurs maîtres-d'école expulsés. Ce fut en vain qu'ils adressèrent au duc de Savoie, influencé par Louis XIV, requête sur requête, et que les cantons évangéliques de la Suisse intervinrent. Victor-Amédée, avec des troupes françaises sous les ordres de Catinat et ses propres troupes, cerna les Vallées.

La résistance des Vaudois fut longue et héroïque, mais ils furent réduits à mettre bas les armes. Quinze mille furent faits prisonniers et les enfants arrachés à leurs parents. Au mois d'octobre suivant, les Suisses obtinrent de la cour de Turin des sauf-conduits, sur la foi desquels les infortunés Vaudois partirent pour la Suisse, laissant un grand nombre des leurs dans les prisons. Beaucoup succombèrent à la misère et à la faim sur le chemin de l'exil. Ceux qui survécurent entrèrent en Suisse par Genève dans les premiers mois de 1687, au nombre de 2936, qui furent répartis dans les Etats de Berne, de Neuchâtel et de St-Gall.

Peu de temps après leur arrivée en Suisse, les Vaudois formèrent le dessein de retourner dans leurs chères Vallées que rien n'avait pu leur faire oublier. Le gouvernement de Berne, informé de leur projet, prit des mesures de précaution. L'aventure fut néanmoins tentée par 359 d'entre eux, qui se rendirent à Ouchy pour s'embarquer ; mais le bailli de Lausanne les fit rebrousser chemin.

Une seconde tentative, mieux concertée, suivit de près. Les Vaudois répandus en Suisse ayant résolu de se frayer un passage par le Valais et le St-Bernard, se réunirent près de St-Maurice, où ils arrivèrent par différents chemins, au nombre d'environ 600. Mais ils furent bientôt découverts et ne purent du reste franchir le Rhône comme ils l'avaient espéré. Le bailli d'Aigle les rassembla

dans le temple de Bex, et dans un discours plein de bienveillance et de charité leur représenta l'impossibilité du succès. Il les dirigea sur Aigle, où ils recurent des vivres et des logements.

Cependant l'idée de rentrer au pays natal persista chez ces pauvres gens comme un rêve ardent et obstiné. Un de leurs pasteurs, Henri Arnaud, cultiva ces dispositions et forma le hardi dessein de les ramener en nombre dans leurs Vallées. Diverses circonstances politiques et le vent de guerre qui soufflait alors, ainsi que la suppression du cordon de troupes établi sur la rive du lac par le duc de Savoie, obligé de transporter ces troupes sur un autre point, tout cela vint faciliter les plans du pasteur Arnaud. Désigné comme colonel des Vaudois, il leur donna rendez-vous pour la mi-août 1689, au bord du lac, près du bois de Prangins, entre Rolle et Nyon, laissant en Suisse leurs femmes et leurs enfants. Ils se rendirent là de nuit, et par petites troupes, pour ne point éveiller de soupçons. Leur nombre total s'éleva à 1500.

Le bruit qu'il y avait des gens cachés dans le bois de Nyon et que ceux-ci pourraient bien être des Vaudois organisant une nouvelle équipée, attira de diverses localités des bords du lac un assez grand nombre de curieux arrivant en bateaux. Les Vaudois, qui n'avaient loué que quatre petits bateaux, se saisirent sans balancer des bateaux de ceux que la curiosité avait amenés, de sorte qu'ils en eurent alors une quinzaine.

Tout étant disposé pour le départ, ils entendirent à genoux, dans un silence religieux, une fervente prière par celui en qui ils reconnaissaient à la fois leur chef militaire et leur conducteur spirituel ; puis ils s'embarquèrent dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 août 1689, entre 9 et 10 heures du soir. Ils traversèrent heureusement d'une rive à l'autre sans faire d'autre rencontre que celle d'une barque qui leur amenait de Genève 18 des leurs, et ils débarquèrent entre Yvoire et Nernier. Cependant toutes les barques chargées d'aller chercher ceux qui étaient restés sur le sol vaudois ne revinrent pas : trois seulement tinrent leur promesse. Cette contrariété les retarda un peu. Ils firent prisonniers, en s'engageant dans les montagnes, quelques gentilshommes qu'ils retinrent comme otages.

Après avoir traversé la Savoie, ils prirent leur chemin par les hautes Alpes, afin de pouvoir au besoin lancer à l'ennemi des débris de rochers. Ils franchirent les neiges du mont Cenis, mettant partout les populations en fuite. Ils battirent, près de Sallabertan, le marquis de Larrey, et enfin, le 25 août, jour de profonde et solennelle émotion, ils revirent du sommet du Sey leurs pauvres et chères Vallées. Ils en chassèrent les Piémontais, reprirent possession de leurs églises, et, après en avoir ôté tout ce qui rappelait le culte romain, ils chantèrent en chœur le psaume LXXIV, qui commence par ces vers :

Mon Dieu, faut-il que nous soyons épars,
Et que sans fin ta colère enflammée, etc.

Ils avaient trouvé leur pays dévasté, et n'eurent longtemps pour toute nourriture que des herbes cuites, sans beurre ni sel, et pour habitations les

cavernes que la nature a creusées dans les Alpes. Peu de temps après, à la sollicitation des cantons suisses et de quelques autres Etats, le duc de Savoie leur accorda la paix, et ils appelèrent auprès d'eux leurs femmes et leurs enfants.

« Accompli sur notre sol, dit un de nos historiens, cet épisode de leur histoire appartient en quelque sorte à la nôtre ; qu'il ne s'en détache plus, et qu'il y inscrire pour nous et nos enfants, une leçon de confiance religieuse, de constance, d'union, — puisque l'union fit leur force, — et de patriotisme. Ainsi, et magnifiquement, aura été payée aux Vaudois de la Suisse par les Vaudois du Piémont, la dette de l'hospitalité.

◆◆◆

Un bon Vaudois, M^r Gronicod, raconte sa visite à la tour Eiffel.

Quand je quittai Grange à Canard, Lisette
Enveloppa d'une vieille Gazette
Trois saucissons, qu'elle mit dans mon sac
Avec un pain. Deux paquets de tabac
Y furent joints auprès de trois chemises,
Quelques mouchoirs et des chaussettes grises.
Pour un voyage il faut être muni.
Je l'embrassai ; puis, mon sac bien garni,
Je descendis droit à la capitale
D'un pied léger. Cette ville s'étale,
Chacun le sait, au-dessus du Léman.
Je m'arrêtai chez M^r Hausermann
Boire chopine et je vins à la gare.
De mes écus je ne suis point avare,
Je veux m'instruire et j'ai l'intention
De m'en aller à l'exposition.
Ca coutera. Mais, bah ! l'année est bonne,
Dieu soit loué, je ne dois à personne ;
Ma vigne est faite et j'ai quelque loisir ;
J'ai mon billet par le train de plaisir ;
Et puis surtout je verrai la merveille,
La tour Eiffel. J'emporte une bouteille,
Les saucissons n'en passeront que mieux.
Pendant la route un bon doigt de vin vieux
M'endormira jusqu'au bout du voyage.
Mais je ne puis m'arrêter davantage.
J'entends siffler le train ; je monte, on part ;
Mais voyez-donc quel effet du hasard !
Juste en un coin de la troisième classe,
Sans le vouloir, je m'assieds et me place
Avec mon sac. Nous marchons rondement :
A Pontarlier on fait halte un moment.
Chacun descend, et la foule détaile
Vers un endroit, sorte de grande salle,
Où l'on me dit : Voulez-vous déclarer ?
— Je réponds : quoi ? — Bien loin de m'éclairer,
On me réplique : Ouvrez le sac, brave homme.
— Moi j'obéis. Vous remarquerez comme
Ces gens là-bas n'ont rien d'hospitalier.
Un grand gaillard, qu'on nomme douanier,
Prend mon tabac, mes saucissons et crie :
Qu'est donc ceci ? — De la charcuterie,
Pour sustenter l'appétit dans le train.
— C'est beaucoup trop. — Et si j'en ai demain
Un petit bout pour faire les dix heures,
Est-ce un péché ? Faut-il donc que tu meures,
Toi, Gronicod, toi de Grange à Canard,
Le ventre plat ? — Taisez-vous ; le train part,
Et nous gardons un paquet, deux saucisses.
— Ah ! c'est ainsi que vous traitez les Suisses !
Tout furieux, je regagne mon coin ;